Dufresne Hébert Comeau
Avocats

Avocats-conseils
Gilles Hébert, c.r
Jean Hétu, Ad. E.
Hon. Claude Carignan

(514) 392-5725
scadrin@dufresnehebert.ca

« Sous toutes réserves »
Par SDÉ et par courrier

Laval, ce 8 mai 2013

Me Véronique Dubois
Régie de l'énergie
Tour de la bourse
800, Place Victoria 2e étage
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET : Appui de l'Union des municipalités du Québec au projet d'extension du réseau de distribution dans la municipalité de Thurso
Demande pour obtenir l'autorisation de procéder à un projet d'extension du réseau de Gazifère inc. et de raccorder l'usine de Fortress Cellulose Spécialisée de Thurso
R-3839-2013
N/dossier : 40117-100

Chère consoeur,

Par la présente, nous vous avisons de l'intérêt marqué que porte l'Union des municipalités du Québec à l'égard de la demande déposée par Gazifère inc. concernant l'extension projetée du réseau de distribution sur le territoire de la Ville de Thurso (R-3837-2013).

À titre de plus important regroupement municipal au Québec, l'UMQ agit régulièrement à titre d'intervenante devant la Régie de l'énergie du Québec. Elle fait alors valoir les intérêts particuliers des municipalités, tant à titre de consommatrices d'énergie que d'autorités publiques territoriales ayant une préoccupation pour le développement des milieux de vie de la population québécoise.

Comme toujours en pareille occasion, l'UMQ est vivement intéressée à ce que l'ensemble du territoire municipalisé québécois ait accès à des modalités de développement qui soient à la fois économiquement concurrentielles, ce qui est le cas du gaz naturel, et écologiques, puisque cette source d'énergie est nettement moins polluante que celle qu'elle est destinée à remplacer (mazout lourd), contribuant à améliorer le bilan environnemental de la région.

En favorisant l'extension graduelle de son réseau de distribution de gaz naturel par la recherche de nouveaux clients dont la consommation justifie l'investissement requis, Gazifère inc. remplit adéquatement son mandat et donne une consistance à l'objectif que poursuit l'UMQ de faire en sorte que toutes les municipalités puissent disposer des meilleurs leviers de développement.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

Steve Cadrin, avocat
SC/sb
#433953